



Délibération n° 2016-104

OBJET : DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT À « L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME » ET DU RÉFÉRENT « DÉVELOPPEMENT DURABLE » DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE CONCLU AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	68
Présents et représentés	:	77
Votants	:	77

Le mercredi 3 février 2016, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 28/01/2016, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
M. Guy	MALHERBE	Commune de Epinay-sur-Orge
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Anne	de ROCQUIGNY	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT-RATEAU	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis

Communauté PARIS-SACLAY

Délibération n° 2016-104

M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDoux	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Jean-Jacques	DEBRAS	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Jean	FLEGEO	Commune de Saulx-les-Chartreux
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette

Communauté PARIS-SACLAY

Délibération n° 2016-104

M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Brigitte PUECH pouvoir à M. Christian LECLERC
Mme. Patricia LECLERCQ pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX
Mme. Florence LORTON pouvoir à M. Rémi BETIN
M. Olivier THOMAS pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE
M. Bernard LAFFARGUE pouvoir à Mme. Sylvianne RICHARDEAU
Mme. Denise CHALEM pouvoir à M. Grégoire de LASTEYRIE
Mme. Françoise MARHUENDA pouvoir à M. Paul LORIDANT
Mme. Sonia DAHOU pouvoir à M. David ROS
Mme. Ouïam HAMMAN pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI

DELEGUES ABSENTS

M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
------------	------	------------------

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François VIGIER

Communauté PARIS-SACLAY

Délibération n° 2016-104

Objet : DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT À « L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME » ET DU RÉFÉRENT « DÉVELOPPEMENT DURABLE » DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE CONCLU AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Michel BOURNAT.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5721-2, L5211-1, L2121-21 et L.2121-33 ;

VU l'arrêté n°2015063-002 du préfet de la Région Ile-de-France du 4 mars 2015 portant adoption du schéma régional de coopération intercommunale ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/339 du 29 mai 2015 portant projet de périmètre pour la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et de Wissous ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous et ses statuts annexés ;

VU le règlement départemental de subventions ;

CONSIDERANT qu'aux termes de l'article 7 de l'arrêté du 2 octobre 2015 précité, l'ensemble des biens, droits et obligations des établissements publics de coopération intercommunale fusionnés sont transférés à l'établissement public issu de la fusion,

CONSIDERANT que le mandat des délégués communautaires expire lors de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » succède à la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay et à la Communauté d'agglomération Europ'Essonne en tant que membre ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner un référent à l'égalité homme-femme et un référent au développement durable ;

CONSIDERANT qu'en l'absence de dispositions spécifiques sur le mode de scrutin par renvoi au Code général des collectivités territoriales, l'organe délibérant procède à la désignation soit au scrutin secret soit par vote à main levée ;

Communauté PARIS-SACLAY

Délibération n° 2016-104

CONSIDERANT la candidature de Mme Véronique CHATEAU-GILLE, Conseillère communautaire, à la fonction de référent à l'égalité homme-femme ;

CONSIDERANT la candidature de M. Pierre-Alexandre MOURET, Conseiller communautaire, à la fonction de référent au développement durable ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour la désignation du référent à l'égalité homme-femme et du référent au développement durable ;
2. DESIGNÉ en qualité de référent à l'égalité homme-femme, Mme Véronique CHATEAU-GILLE ;
3. DESIGNÉ en qualité de référent au développement durable ; M. Pierre-Alexandre MOURET.

Fait et délibéré le mercredi 3 février 2016

Extrait conforme à l'original



ADOPTÉE par (77 VOIX)

77 POUR :

Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, Mme. Anne de ROCQUIGNY, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT-RATEAU, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE,

Communauté PARIS-SACLAY

Délibération n° 2016-104

Mme. Bouchra LAOUES, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Mustapha MARROUCHI, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, Mme. Denise CHALEM, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Jean-Jacques DEBRAS, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Jean FLEGEO, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Sonia DAHOU, Mme. Michèle DESCAMPS, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :